



**Président** : Christian DUCOS

**Siège** : 38 rue Victor Hugo, 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX

[www.syndicatmoyenadourlandais.com](http://www.syndicatmoyenadourlandais.com)

---

## COMITE SYNDICAL

**Mercredi 18 décembre 2019 à 18h**

**Pôle associatif  
Chemin du Pigeon  
40250 SOUPROSSE**

**Compte-rendu de la séance**

---

La présentation est disponible sur le site internet du SiMAL dans l'onglet :  
« Documents à télécharger » - « Présentations Powerpoint des comités syndicaux »

## CONTENU

OUVERTURE DE SEANCE .....	3
I – APPROBATION DU PV DU COMITE SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2019 .....	4
II – AFFAIRES GENERALES.....	4
1. Convention sur Appel à projet « Boisement rivulaire » pour le chantier test de Saint-Jean-de-Lier .....	4
2. Débat d'Orientations Budgétaires 2020 .....	4
3. Renouvellement du contrat de Jean-Baptiste GAUZERE .....	6
4. Avis sur le dépôt de dossier de projet du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Dacquois .....	6
III – RIVIERE .....	7
1. Marché Adour 2019 & 2020.....	7
2. Point d'information sur les inondations .....	8
3. Travaux d'urgence Bas-Mauco .....	8
4. Retour des avis de l'enquête publique .....	8
IV - SENTIER .....	9
1. Marchés publics .....	9
2. Délibération sur l'acquisition foncière.....	9
3. Point d'actualité.....	10
V – ANIMATION TERRITORIALE .....	10
1. Point sur le programme scolaire 2019-2020 .....	10
2. Bilan d'activité par EPCI.....	11
3. Retour journée technique gestion des boisements de bords de cours d'eau .....	11
VI – QUESTIONS DIVERSES .....	11
VII - DATE A RETENIR.....	11

## OUVERTURE DE SEANCE

Le dix-huit décembre deux mille dix-neuf, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du Syndicat du moyen Adour landais dûment convoqués, se sont réunis à SOUPROSSE, au Pôle associatif, sous la présidence de Monsieur Christian DUCOS.

Étaient présents : Mmes Maury et De Sousa et MM. Labarbe, Juzan, Lagrola, Heitz, Suberchicot, Gantier, Kruzynski, Cardonne, Dupouy Yves, Pomiés, Climent Martinez, Dargelos, Noyelle, Napias, Gaillardet, Ducos, Tauzin Daniel, Heinrich, Lafenêtre, Duffourcq Pierre, Soule, Desblancs, Dufourc Éric, Pontarrasse

Étaient excusés et avaient donné pouvoir : M. Berthoux avait donné pouvoir à M. Ducos, M. Urolategui avait donné pouvoir à M. Napias, M. Coudroy avait donné pouvoir à M. Lagrola

Étaient absents et excusés : Mme Rabaud Favereau et MM. Tauzin Arnaud, Brethes, Labat, Dupau, Suzan, Bordes, Dubourdiou, Dourthe, Cerisère, Dupouy, Bareyt, Morlaes

Étaient également présents mais non votants : Mmes Dunoguier et Laborde de l'Institution Adour, M. Mengin du Département des Landes et Mme Tastet et MM. Dupuy et Gaüzère du Syndicat.

Secrétaire de Séance : M. Lagrola

### **Ordre du jour :**

- ✓ Approbation du Procès-Verbal du Comité syndical du 16 octobre 2019
- ✓ Affaires générales
  1. Convention sur Appel à projet « Boisement rivulaire » pour le chantier test de Saint-Jean-de-Lier
  2. Débat d'Orientations Budgétaires 2020
  3. Renouvellement du contrat de Jean-Baptiste GAUZERE
  4. Avis sur le dépôt de projet du PAPI Dacquois
- ✓ Rivière:
  1. Marché Adour 2019 & 2020
  2. Point d'information sur les inondations
  3. Travaux d'urgence Bas-Mauco
  4. Retour des avis de l'enquête publique
- ✓ Sentier :
  1. Marchés publics
  2. Délibérations sur l'acquisition foncière
  3. Point d'actualité
- ✓ Animation territoriale :
  1. Point sur le programme scolaire 2019-2020
  2. Bilan d'activité par EPCI
  3. Retour journée technique des boisements de bords de cours d'eau
- ✓ Questions Diverses

## I – APPROBATION DU PV DU COMITE SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2019

**Le procès-verbal du Comité syndical du 16 octobre 2019 n'appelle pas de remarque et est approuvé à l'unanimité par les membres du Comité syndical.**

## II – AFFAIRES GENERALES

### 1. Convention sur Appel à projet « Boisement rivulaire » pour le chantier test de Saint-Jean-de-Lier

Dans le cadre de l'Appel à projet, porté par l'Institution Adour, sur le co-portage et suivi d'un chantier test de restauration d'un boisement rivulaire et la valorisation en bois énergie, celle-ci assurera les prestations d'abattage, d'export des bois et de replantation avec des essences adaptées.

Cette opération s'inscrit pleinement dans les missions du syndicat par l'amélioration de la ripisylve et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (érable négundo).

Le SIMAL prendra en charge la valorisation en bois énergie et la gestion du site par du broyage des repousses et le dégagement des sujets plantés sur une durée de 3 ans, avec un maximum de **2 passages** par an sur 4 hectares.

La convention sera signée pour une durée de 4 ans. La 1<sup>ère</sup> année destinée à l'intervention de coupes et de plantations, et les 3 années suivantes pour le suivi et la gestion du site.

Le chiffrage des entreprises donne un coût au m<sup>2</sup> entre 0,10 € à 0,35 €, selon la finesse d'intervention.

Une estimation du coût de gestion prévoit un **coût total maximum** de gestion du site d'environ **84 000 €** avec un reste à charge de **25 200 €** pour le syndicat.

Le plan de financement prévoit seulement l'aide du Département des Landes (30%) cependant l'Agence de l'Eau prévoit dans son règlement d'aide un accompagnement en matière de « régulation des espèces indésirables » (40% à 50%).

Nous attendons une confirmation pour vérifier que l'opération rentre dans ce règlement.

La gestion du site sera aussi financée par le revenu dégagé par la valorisation des produits de coupe mais il est difficile de connaître actuellement la valeur qui en sera dégagée.

#### **Les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :**

- **D'autoriser le Président à signer la convention,**
- **D'engager les démarches nécessaires pour la réalisation des travaux dans la limite des crédits qui seront inscrits.**
- **D'autoriser le Président à signer les documents se rapportant à la présente décision.**

### 2. Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Vous trouverez ci-après les orientations budgétaires pour le budget principal et annexe et par section

**Budget Principal GEMAPI :**

FONCTIONNEMENT					
Chapitre		2019		Orientations 2020	
		BP	Emis au 10/12	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	222 575 €	2 863 €	5 000 €	98 000 €
012	Charge personnel et frais assimilés	123 200 €	90 888 €	120 000 €	76 500 €
022	Dépenses imprévues	30 000 €		30 000 €	
065	Autres charges de gestion courantes	30 200 €	17 978 €	30 000 €	
6743	Subvention au budget annexe	9 999 €	9 999 €	10 000 €	
023	Virement à la section d'investissement	26 207 €		208 000 €	
<b>TOTAL</b>		<b>442 181 €</b>	<b>121 728 €</b>	<b>403 000 €</b>	<b>174 500 €</b>

INVESTISSEMENT						
Chapitre		2019			Orientations 2020	
		BP	Emis au 10/12	RAR	Dépenses	Recettes
1001	Programme gestion Adour	91 000 €	11 193 €	79 807 €	200 000 €	128 000 €
1002	Travaux urgents Adour	30 000 €	17 256 €	12 744 €	50 000 €	32 000 €
1003	Programme affluents	143 000 €			275 000 €	176 000 €
1006	Etude DIG	30 000 €	9 640 €	20 360 €		
1008	Gestion EEE	18 000 €	13 440 €		25 000 €	16 000 €
1009	Travaux urgents affluents	51 000 €	8 904 €	42 096 €	50 000 €	32 000 €
1010	Animation et sensibilisation	5 000 €			5 000 €	2 800 €
<b>TOTAL</b>		<b>368 000 €</b>	<b>60 433 €</b>	<b>155 007 €</b>	<b>605 000 €</b>	<b>386 800 €</b>

**Budget Annexe Hors GEMAPI :**

FONCTIONNEMENT					
Chapitre		2019		Orientations 2020	
		BP	Emis	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	50 000 €	3 314,47 €	50 000 €	20 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>50 000 €</b>	<b>3 314,47 €</b>	<b>50 000 €</b>	<b>20 000 €</b>

INVESTISSEMENT					
Chapitre		2019		Orientations 2020	
		BP	Emis	Dépenses	Recettes
1004	Sentier	353 000 €	2 750 €	350 000 €	134 000 €
1007	Itinéraire nautique	35 292 €	8 258 €	15 000 €	9 600 €
<b>TOTAL</b>		<b>388 292 €</b>	<b>11 008 €</b>	<b>365 000 €</b>	<b>143 600 €</b>

**Les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :**

- **D'approuver les orientations budgétaires présentées.**

### **3. Renouvellement du contrat de Jean-Baptiste GAÜZERE**

Le contrat de Jean-Baptiste GAÜZERE arrive à son terme le 31 décembre 2019. Les missions qu'il assure au sein du SIMAL mais aussi dans le cadre des mutualisations avec les autres syndicats, se poursuivent en 2020 et vont même en s'accroissant.

Ainsi il a été proposé de renouveler le contrat de Jean-Baptiste GAÜZERE, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020, selon les termes du contrat actuel.

**Les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :**

- **D'approuver le renouvellement de contrat de M. Jean-Baptiste GAÜZERE**
- **D'autoriser le Président à signer les engagements correspondants**

### **4. Avis sur le dépôt de dossier de projet du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Dacquois**

Par délibération en date du 23 juin 2016, l'Institution Adour s'est positionnée pour porter l'élaboration du PAPI de l'agglomération dacquoise, suite au dépôt de la stratégie locale de gestion du risque inondation auprès du Préfet des Landes.

Le dépôt du dossier de candidature du PAPI complet de l'agglomération dacquoise a été effectué le 25 novembre 2019, afin d'être examiné par les instances de labellisation en début d'année 2020.

Le programme prévoit que l'Institution Adour poursuive l'animation du PAPI dans la phase de mise en œuvre et qu'elle porte également en maîtrise d'ouvrage diverses actions qui seront réalisées en régie.

L'EPTB est également identifié en tant que maître d'ouvrage, pour le compte des communes et des EPCI-FP, des actions considérées comme mutualisables à l'échelle du territoire. Des conventions seront à prévoir dans ce cadre.

Les actions pour lesquelles l'Institution Adour est identifiée comme maître d'ouvrage sont les suivantes :

**En régie :**

- Animation du PAPI
- Anticipation des crues sur le Luy
- Pose d'échelles limnimétriques
- Création d'un annuaire de période de crise
- Création d'une cellule de crise interne
- Amélioration de la communication lors de la crise
- Mise en place de plans particuliers de mise en sécurité
- Prise en compte de l'inondation dans l'aménagement du territoire
- Réflexion sur des plantations de haies
- Mise en place d'une gouvernance pour la gestion des digues
-

### **Avec prestation externe :**

- Mutualisation et valorisation des données sur l'inondation du territoire
- Recueil des données existantes et acquisition de nouvelles informations
- Protocole de récolte des données après les crues
- Actualisation des DICRIM sur le territoire
- Mise en place de repères de crue
- Sensibilisation de la population sur le risque inondation
- Harmonisation des plans communaux de sauvegarde
- Réalisation d'exercices de gestion de crise
- Etude sur les outils d'acquisition et de préemption
- Réalisation de diagnostics de vulnérabilité
- Achat d'équipements de réduction de la vulnérabilité
- Réflexion sur l'ouvrage de protection Maisonnave-RD10

Le montant total du programme d'actions prévisionnel actuel est estimé à environ 15 M€ HT dont près des deux tiers consacrés à la protection de la zone urbaine.

Le reste des actions concerne des protections en milieu rural, des actions de réduction de vulnérabilité et de communication, de révision des documents réglementaires liés aux risques, des compléments d'études hydrauliques de l'acquisition de mobilier destiné à la mémoire ou au suivi des crues, la réalisation d'exercice et l'animation du programme.

### **Les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :**

- **D'émettre un avis favorable au dossier de candidature du PAPI complet de l'agglomération dacquoise,**

## **III – RIVIERE**

### **1. Marché Adour 2019 & 2020**

Quatre entreprises ont répondu au marché :

- SCOP ARL EGAN AQUITAINE,
- Ets Montieux Travaux,
- Sarl SATF,
- SB Paysage.

Un tableau d'analyse multicritère a été réalisé afin de comparer les entreprises entre leurs modalités d'interventions, les moyens techniques mis à dispositions, les prix...

Une demande de complément a été faite auprès des entreprises car nous avons constaté une disparité des prix : les offres varient **de 215 000 € à 445 000 €.**

**La société SCOP ARL EGAN AQUITAINE a été retenue pour un montant de 232 590 euros HT.**

## 2. Point d'information sur les inondations

Suite aux précipitations record atteintes dans le sud de l'Aquitaine, entre 400 et 500 mm entre le 1er et le 18 novembre, nous avons constaté des désordres sur le périmètre du syndicat.

### Exemple de désordres recensés :

- Commune d'Aire sur Adour - ruisseau de Baillé : Route du quartier de Pourroute inondé,
- Commune de Saint-Maurice-sur-Adour - ruisseau du Pesqué : Débordement au quartier Pédolor,
- Commune de Poyanne – ruisseau de Taillebas et de Moutène : routes coupées cause débordement de ruisseau,
- Commune de Bas-Mauco : Retrait d'embâcles,
- Communes riveraines de l'Adour à l'aval de la confluence de la Midouze : débordement

## 3. Travaux d'urgence Bas-Mauco

Suite aux aléas climatiques (vents et montée des eaux), trois arbres sont tombés en travers du ruisseau de Lacrauste.

Ces embâcles ont créé une encoche d'érosion importante menaçant la route en sommet de berge.

L'entreprise SARL VSTP a été mandatée pour retirer les arbres et permettre la sécurisation de la route et de ses usagers. Cette opération a été réalisée le 15 novembre 2019, pour un montant de **1 220 € HT**.

Une intervention complémentaire est nécessaire pour stabiliser la route par une protection de berge en génie végétal. Quatre entreprises ont été consultées pour des devis, retour de 3 entreprises :

- SCOP ARL EGAN AQUITAINE,
- Ets Montieux travaux,
- SB Paysage

Les premiers chiffrages obtenus sont d'un montant de **7 620 €** et **7 350 €**.

Bas Mauco : 7 350 HT

Hinx : 5 642 HT

**Pour les deux interventions, la société SB Paysage a été retenue pour intervenir début 2020.**

## 4. Retour des avis de l'enquête publique

L'enquête publique diligentée dans le cadre du dépôt de Déclaration d'Intérêt Général et d'autorisation environnementale pour le futur Programme Pluriannuel de gestion des Cours d'Eau « Adour et affluents » s'est achevée le 7 novembre 2019, après un mois de consultation.

Deux rencontres avec le commissaire enquêteur ont été organisées, la première préalablement à l'enquête publique et la deuxième a posteriori pour transmission du registre.

Dans le registre seul deux avis ont été formulés (1 par écrit et 1 par courriel).

- ✓ Le premier avis était celui d'un riverain qui s'interrogeait sur l'absence de la Midouze dans le dossier.

Compte-rendu de séance



- ✓ Le deuxième avis était de la SEPANSO, portant sur la nécessité d'établir un plan de restauration global sur les cours d'eau, de la nécessité d'une gestion raisonnée de la ripisylve et des embâcles, et du manque d'avancement de certains dossiers.

Le commissaire enquêteur a aussi formulé quelques remarques complémentaires notamment sur la gestion des espèces exotiques envahissantes.

Les techniciens du SIMAL ont pu apporter des compléments de réponses sur ces différents points.

**Suite à cela le commissaire enquêteur a publié le rapport d'enquête publique et a émis un avis favorable sans réserve de la future DIG et du futur PPGCE.**

## IV - SENTIER

### 1. Marchés publics

#### ▪ Marché conception graphique

La consultation avait pour objet la conception graphique des visuels des panneaux et pupitres du Sentier de l'Adour de Mugron à Barcelonne-du-Gers.

- **Lot 1** : Conception graphique
- **Lot 2** : Impression et plastification

La consultation s'est achevée le 22 novembre 2019.

Deux entreprises ont présenté leur candidature : UNsens et PIC BOIS

Résultat de la consultation		
Lot	Entreprise retenue	Montant HT
1	PIC BOIS	8 325 €
2	PIC BOIS	91.20 €

#### ▪ Prochaines consultations

Pour pouvoir prétendre à l'enveloppe de fonds Européen, le syndicat doit déposer un dossier complet (délibération des co-financeurs, marchés...) mi-mars dernier délai.

Pour ce faire, les consultations des deux marchés à venir seront lancées début janvier 2020 à savoir :

- Création du Sentier de l'Adour de Mugron à Barcelonne
- Fourniture et pose de signalétique

### 2. Délibération sur l'acquisition foncière

L'indivision DE MASSIA de SAINT-SEVER a été sollicitée pour l'acquisition d'une bande de terrain en pied de route départementale entre SAINT-SEVER et SAINT-MAURICE pour éviter de cheminer sur la route départementale.

La bande représente une surface de 430 m<sup>2</sup>.

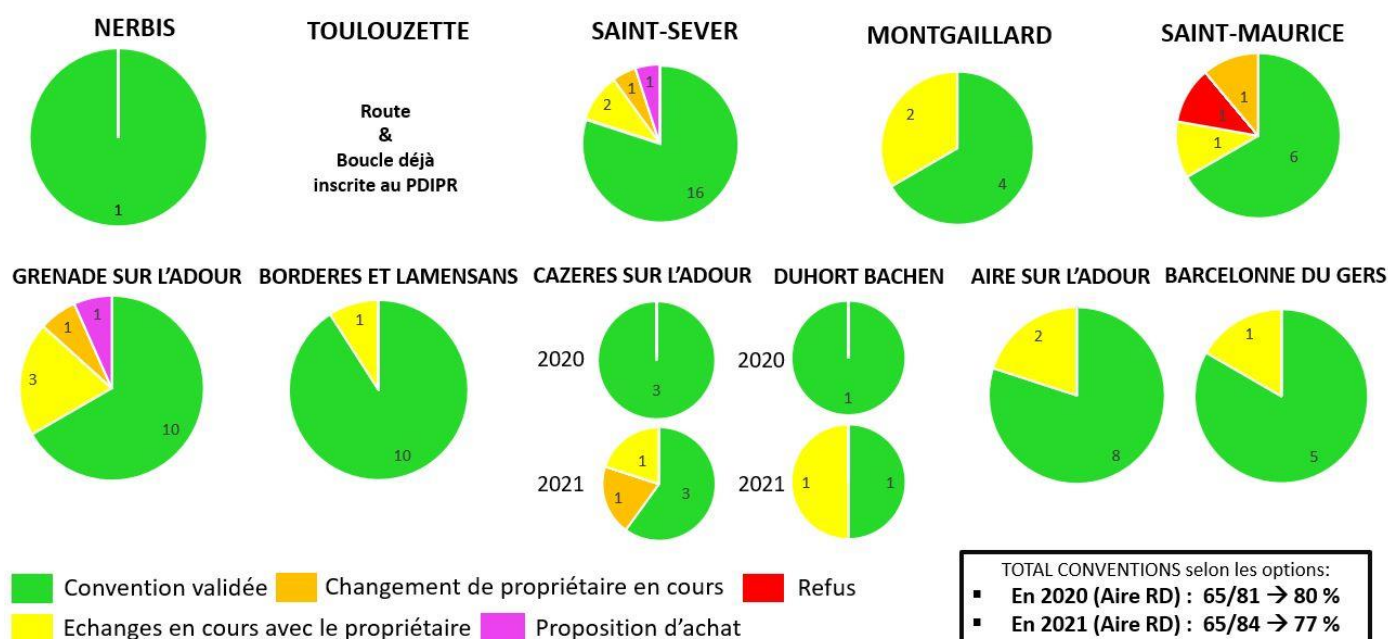
Le syndicat a fait une proposition d'achat à 1000€, l'indivision a accepté.

### Les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- D'approuver l'acquisition de cette bande de 430m<sup>2</sup> au prix de 1000€
- D'approuver la prise en charge des frais de géomètre et de notaire liés à l'acquisition
- D'autoriser le Président à signer l'acte d'acquisition correspondant et tout autre document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision

### 3. Point d'actualité

- Etat du conventionnement le 11/12/2019



## V – ANIMATION TERRITORIALE

### 1. Point sur le programme scolaire 2019-2020

Pour rappel 20 demi-journées d'animation ont été proposées aux écoles de Mont-de-Marsan Agglomération en partenariat avec le Syndicat du Midou et de la Douze ainsi que le Syndicat de la Midouze pour couvrir l'ensemble du territoire. 19 classes se sont inscrites.

- Animations réalisées

La première école à avoir ouvert le bal est l'école maternelle du Pouy. De la petite section à la grande section, 4 classes ont visité le site des 9 fontaines à Bostens. L'animation était divisée en 3 temps : une visite du site, un atelier pour découvrir les arbres au cours des saisons et un atelier pour découvrir la faune des milieux aquatiques.

- Animations à venir

Les animateurs du syndicat sont en cours d'échange avec les 15 autres classes inscrites pour fixer la date et le contenu de leurs interventions.

## 2. Bilan d'activité par EPCI

Cette année, la Communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour a demandé l'élaboration d'un rapport d'activité au SIMAL pour avoir la visibilité des missions accomplies (travaux, animation, et sensibilisation) par le syndicat sur son territoire sur ces deux dernières années.

Ce document a été transmis aux services de la Cdc d'Aire-sur-Adour à l'attention des élus.

Les techniciens s'interrogent sur le fait de savoir si les autres EPCI seraient intéressés par ce type de document pour les années à venir.

## 3. Retour journée technique gestion des boisements de bords de cours d'eau

Le lundi 25 novembre à Gousse s'est tenue une journée techniciens/élus organisée à l'initiative du Département des Landes. L'objectif de cette journée était d'aborder les enjeux de la gestion des boisements en bordure de cours d'eau entre professionnels de la rivière et professionnels de la forêt.

Les débats de cette journée laissent un espoir sur l'amélioration de la gestion des boisements en bord de cours d'eau lors d'exploitations forestières.

Dans un futur proche, les techniciens du SIMAL souhaiteraient provoquer une rencontre avec les techniciens de la coopérative Alliance Forêt Bois œuvrant sur le territoire du syndicat pour discuter de chantiers spécifiques et mettre en œuvre une concertation plus poussée sur le sujet : modalités de gestion des ripisylves, mise en évidence de certains enjeux (ouvrages d'arts, corridor...)

## VI – QUESTIONS DIVERSES

La séance du comité syndical n'amène pas de questions particulières.

## VII - DATE A RETENIR

Le prochain comité syndical se tiendra le :

- ✓ Mercredi 12 février 2020

**La réunion du comité syndical s'achève à 19h45**

---

La présentation est disponible sur le site internet du SIMAL dans l'onglet :  
« Documents à télécharger » - « Présentations Powerpoint des comités syndicaux »